



Section Bettembourg

Bettembourg, le 07 juillet 2019

**Monsieur le bourgmestre,
Madame, Monsieur les échevins,**

Par la présente nous vous prions de bien vouloir porter à l'ordre de jour de la réunion du conseil communal du 11 octobre 2019 la motion suivante :

MOTION 8

Le conseil communal

Vue l'avis de la Commission de l'Urbanisme du 1^{er} octobre 2019, recommandant de modifier ponctuellement le plan d'aménagement particulier « Abweiler » pour permettre l'installation, sous certaines conditions, de pergolas sur les terrasses ;

Considérant que par souci d'égalité de traitement de tous les citoyens et citoyennes habitant sur le territoire de la commune de Bettembourg, il échet de procéder de la même manière pour les autres plans d'aménagement particuliers de la commune ;

demande au collège échevinal

de lancer une procédure de modification ponctuelle de tous les plans d'aménagement particuliers de la commune de Bettembourg, pour permettre l'installation, sous certaines conditions, de pergolas sur les terrasses, à condition qu'une telle construction ne dénature pas les projets et l'harmonie existante entre les maisons existantes.

Veillez recevoir, Monsieur le Bourgmestre, Madame, Monsieur les échevins, l'expression de nos sentiments très distingués.

Les conseillers de la fraction LSAP

Roby BIWER, Guy FRANTZEN, Claude FOURNEL,
Sylvie JANSAN, Patrick Hutmacher, Marco Estanqueiro